

STAGE DE PERFECTIONNEMENT DU 7 AU 25 JUILLET 2025



AMIENS PATINAGE CLUB

Club labellisé

ÉCOLE FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE



A qui s'adresse le stage?

- Aux patineurs de la section « Loisirs » à partir de 1 lame acquise qui souhaitent continuer à progresser ou se maintenir à niveau pendant la longue période des vacances estivales.
- Aux patineurs licenciés d'un club affilié à la FFSG lors de la saison 2024/2025 (hors compétition).
- Aux patineurs de la section « Loisirs » à partir du niveau 5 lames qui souhaitent s'initier au ballet sur glace OU patineuses de l'équipe AM'arilys.

PLANNING DES COURS

DU LUNDI AU VENDREDI (sauf lundi 14 juillet)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
- 10 ANS Niveau Lame 1 et lame 2			17H30 / 18H15		
Niveau 3 / 4 / 5 lames et PN – 16 ans			18h15 / 19h00		
+ 16 ans / adultes tous niveaux (minimum lame 1)			19h00 / 19h45		
Initiation ballet sur glace (5 lames minimum)			19h45 / 20h30		

TARIFS

- ADHESION au club : **15 euros** (pour la saison 2025/2026)
- LICENCE Fédérale ou Compétition (à partir de PN1)
- À régler **IMPERATIVEMENT** avant le 1er jour du stage

1 semaine	2 semaines	3 semaines
Semaine 1 OU semaine 3 :	Semaine 1 ET semaine 3 :	165 euros
65 euros	124 euros	
Semaine 2 :	Semaine 1 ET 2 Ou Semaine 2 ET 3	
52 euros	112 euros	

Les tarifs sont valables pour 1 séance / jour pendant 5 jours / semaine.

L'initiation Ballet sur glace compte pour 1 séance à part entière : possibilité de cumuler perfectionnement + ballet (tarif x2)

INSCRIPTION

- ♦ **Pour le 21 juin dernier délai aux permanences dédiées :**
 - ♦ Mercredi 4 juin de 17h00 à 20h00
 - ♦ Samedi 7 juin de 11h00 à 15h00
 - ♦ Mardi 10 juin de 18h00 à 20h00
 - ♦ Mercredi 11 juin de 17h00 à 20h00
 - ♦ Vendredi 13 juin de 17h00 à 18h30 (Assemblée Générale à 18h30)
 - ♦ Samedi 14 juin de 9h00 à 16h00
 - ♦ Mercredi 18 juin de 17h00 à 20h00
 - ♦ Samedi 21 juin de 9h00 à 12h00
- ♦ **Formulaire joint complété et accompagné du règlement (adhésion et stage)**
 - *Le formulaire de licence pour la saison 2025/2026 n'a pas encore été diffusé par la FFSG dont l'AG est programmée le 21 juin (le document sera transmis aux participants dès réception).*

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- ♦ L'accès au vestiaire est autorisé 10 minutes avant le cours sur glace et 10 minutes après la séance.
- ♦ Chaque patineur devra prévoir : veste, pantalon, gants, bouteille d'eau et cheveux correctement attachés (visage dégagé)
- ♦ L'initiation ballet sur glace ne vaut pas intégration dans l'équipe la saison prochaine (une séance de casting sera programmée en début de saison).
- ♦ Les patins de location devront être restitués **AFFUTES** et attachés par les lacets à l'issue de la dernière séance de stage (des bénévoles seront présents le vendredi soir). Affûtage auprès du VESTIAIRE ou du Coliseum (achat d'un ticket au guichet).



Nous vous attendons
nombreux et vous
souhaitons par avance de
bonnes vacances !

